



8013 - Préparation au passage du QCM AIPR - Concepteur/Encadrant

Fiche mise à jour le 07/04/2023



Site AFPPENN

125 €

Site Client

1 250 €



Objectifs : Préparer les stagiaires au passage de l'examen réglementaire par QCM en vue de l'obtention d'une attestation de compétences permettant la délivrance d'une AIPR.



Apports théoriques : La réforme anti-endommagement et les textes réglementaires associés (décrets, arrêtés, normes, et Guide technique). Rôles et responsabilité des intervenants et leurs compétences. La connaissance des différents types de réseaux, les techniques de travaux, les risques associés aux travaux à proximité. Les déclarations DT, DICT, DC, ATU et l'analyse des réponses. La cartographie et les investigations complémentaires. Les opérations de marquage-piquetage. Les dommages à ouvrage : constat d'arrêt ou de sursis, constat de dommage.



Apports pratiques : Présentation du passage du QCM.



Pré-requis : Le stagiaire possède une connaissance générale de la conception des réseaux et des activités associées aux travaux de tiers à proximité des ouvrages. Le stagiaire connaît la réglementation DT/DICT.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Passage du QCM AIPR à l'issue de la formation.

Bilan de la formation :

Une séance de synthèse est organisée en fin de stage.

A l'issue du stage, une attestation de suivi de stage est adressée à l'employeur.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.



1 jour(s) , 7 heures



Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre qui intervient en préparation ou suivi des projets de travaux.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.